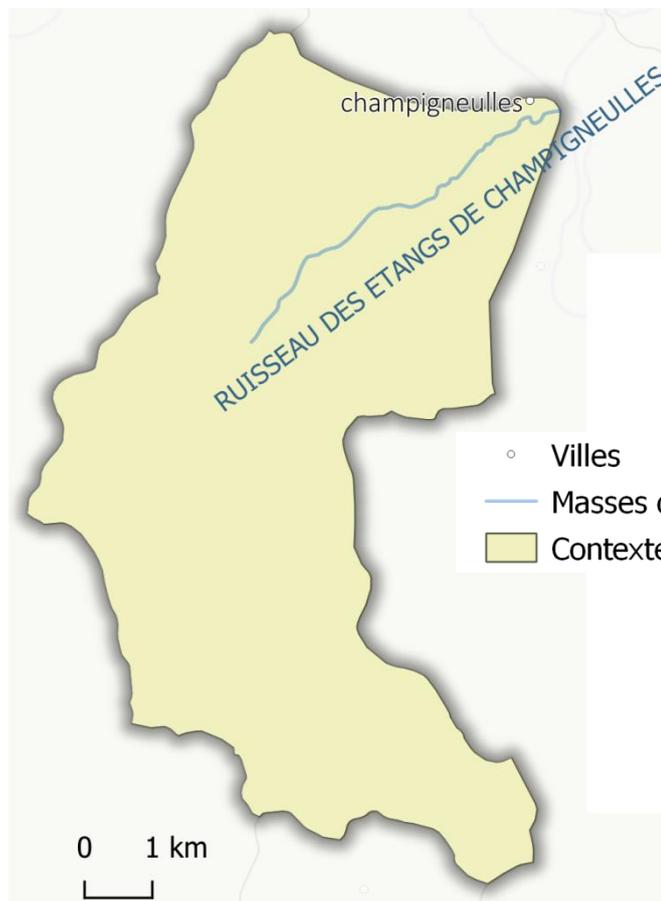
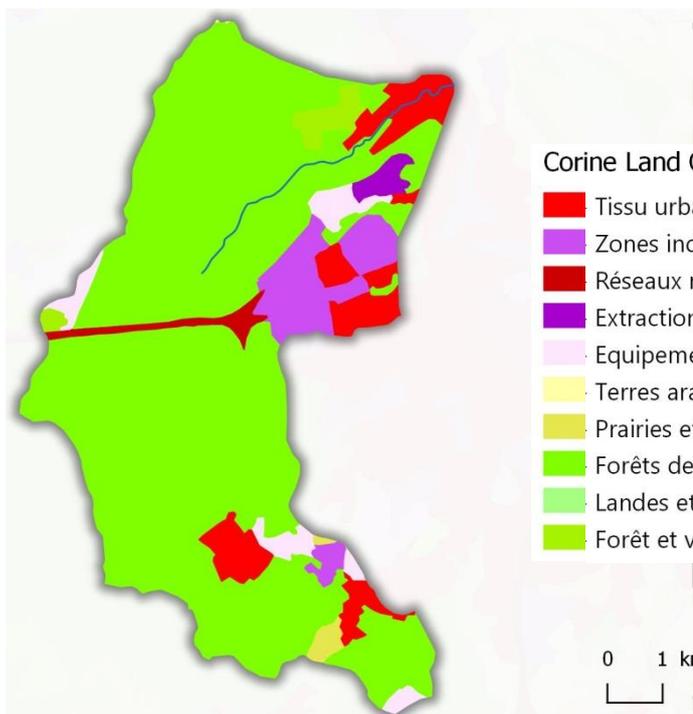




I – Localisation du contexte



- Villes
- Masses d'eau du contexte
- Contexte Champigneulles

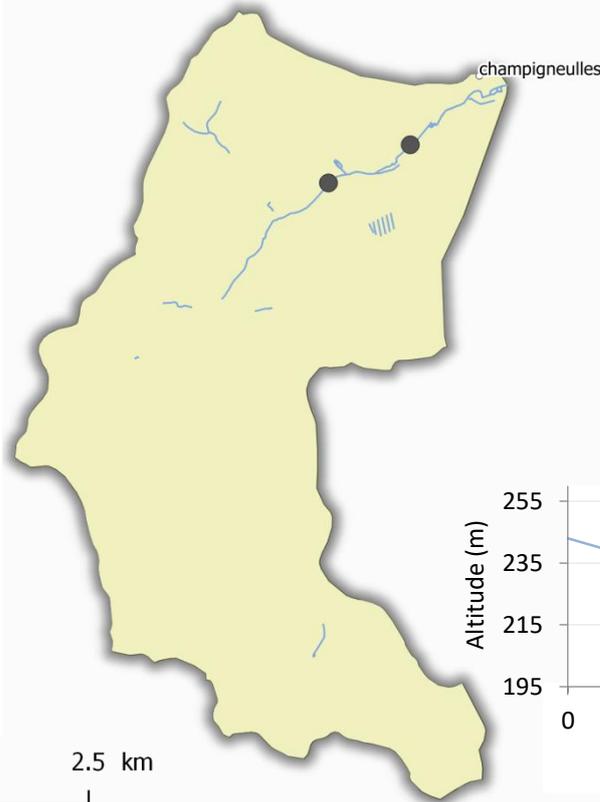


Corine Land Cover 2012

- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Extraction de matériaux
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Forêts de feuillus
- Landes et broussailles
- Forêt et végétation arbustive en mutation

Source : BD Topo 2016, CLC 2012

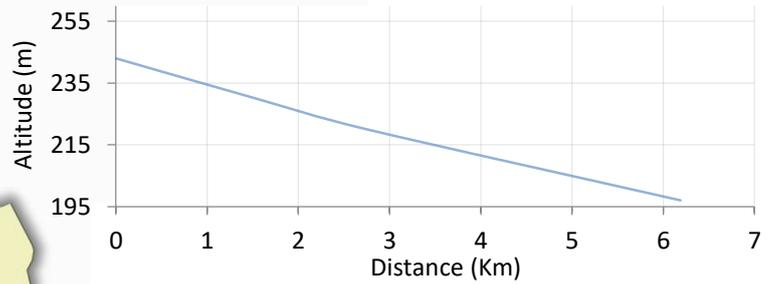
II – Description générale



Obstacles à l'écoulement

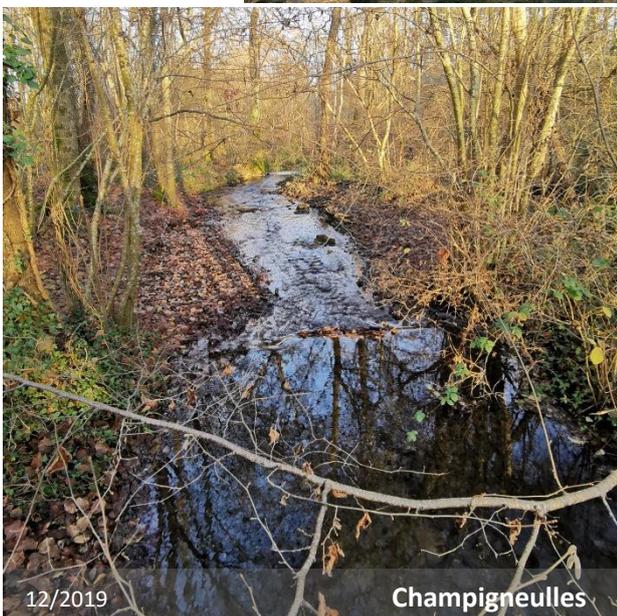
● Barrage

Profil altimétrique du cours d'eau principal



05/2019

Champigneulles



12/2019

Champigneulles



05/2019

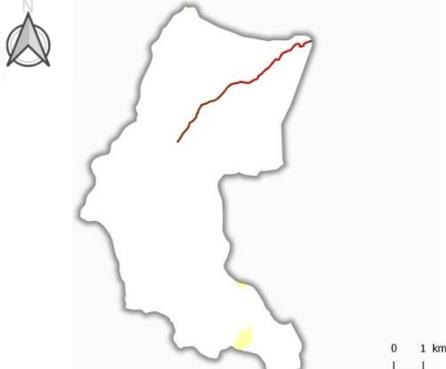
Champigneulles

III – Données générales

Le contexte du ruisseau des étangs de Champigneulles (ou ruisseau de Bellefontaine) est situé en rive gauche de la Meurthe. Le cours d'eau s'écoule en majeure partie en forêt puis traverse une zone urbaine, zone sur laquelle le ruisseau est en partie busé, avant de confluer avec la Meurthe.

Sur la partie amont du bassin, des assecs réguliers sont observés en raison du substrat karstique.

Ce phénomène d'asec est probablement accentué par la présence de captages. Ce ruisseau présente, au premier abord, des habitats accueillants et favorables à la faune aquatique (ripisylve dense, présence de caches, substrat granuleux) et les inventaires mettent en avant la présence de Truite fario. Cependant, la présence de deux plans d'eau en barrage influe sur les peuplements en place. En effet, le peuplement piscicole n'est pas conforme au peuplement attendu et semble fortement influencé par la présence des étangs puisqu'il est dominé par la perche et le brochet.

Limites contexte	Amont	Source à Champigneulles			
	Aval	Confluence avec la Meurthe à Champigneulles			
	Affluents	/			
	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Étangs de Champigneulles / de Bellefontaine 			
Longueur en eau du contexte	Cours principal	6,4 km			
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	Non classés
		4,1	1,8	2,2	4,8
	Linéaire total	13 km			
Surface en eau du contexte	1,3 ha				
Surface du bassin versant	47,6 km ²				
Débit (cours principal)	Etiage	Aucun point de suivi			
	Module				
Pente moyenne	Altitude amont	243 m	7,8 ‰		
	Altitude aval	197 m			
	Taux d'étagement du ruisseau des étangs de Champigneulles	5,9 ‰			
Nombre d'ouvrages	2 étangs (ROE)				
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	 <div data-bbox="901 1780 1380 2027"> <p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> 0 - 20 % 20 - 40 % 40 - 60 % 60 - 80 % 80 - 100 % <p>Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> </div>				

Source : SYRAH 2012, CLC 2012

Géologie	Alluvions fluviatiles récentes à actuelles, marnes, schistes cartons, calcaires, formation ferrifère - à "minette" de Lorraine	
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Champigneulles, Laxou, Maxéville, Villers-lès-Nancy	
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Maxéville (500000 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme) 	
Industrie	Hôpitaux de Brabois (Divers et services), DELIPAPIER (Bois - papier), Brasserie de Champigneulles (Agro-alimentaire), SCHWEITZER S.A.S.(Chimie et parachimie) , IMPRESS PRODUCTION SAS (Mécanique - traitements), CONVERTEAM MOTORS (Mécanique - traitements), SOREV (Energie), NANCY ENERGIE (Déchets et traitements), SAINT HUBERT (Agro-alimentaire)	
Statut foncier	Non domanial	
	Site inscrit/classé	ENS: <ul style="list-style-type: none"> Vallon de Bellefontaine - 2016
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF 1: <ul style="list-style-type: none"> Vallon de Bellefontaine à Champigneulles ZNIEFF 2: <ul style="list-style-type: none"> Plateau de Haye et bois l'évêque Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE Le Rhin)
	L.214-17 Liste 1	/
	L.214-17 Liste 2	/
	Décret Frayères	Liste1: <ul style="list-style-type: none"> Ruisseau des étangs de Champigneulles
S.A.G.E.	/	
Structures locales de gestion	Métropole du Grand Nancy, communauté de communes du Bassin de Pompey	
Enjeux PLAGEPOMI	/	

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
CR330	RUISSEAU DES ETANGS DE CHAMPIGN EULLES	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Mauvais	ND

V – Peuplement

Domaine	Intermédiaire
Espèce repère	Cyprinidés rhéophiles: BAF, CHE, GOU, HOT, SPI VAN, VAI
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	CHA, TRF, BRO
Etat fonctionnel	Très perturbé
Zonation piscicole	Zone à ombre
Biocénotypes	B5
Peuplement actuel*	Espèces intermédiaires: PER / GAR / CHA / CHE / BRO Espèces marginales : TRF Espèces astacicoles: OCL
Peuplement potentiel*	Espèces centrales : LOF / TRF / LPP / VAI / OBR / EPI Espèces intermédiaires : CHA / CHE / GOU / ANG Espèces marginales : VAN / HOT / BAF / SPI
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	OCL

*(BRO : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation/Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
Le ruisseau des Etangs de Champigneulles	Champigneulles (amont) /2019	 IPR 22,8 Densité 19,6 ind/100m ² Biomasse 1 361 g/100m ²	PER / GAR / CHA / CHE / BRO / TRF	FDAAPPMA 54
	Champigneulles (aval)/2019	 IPR 30 Densité 1,8 ind/100m ² Biomasse 137 g/100m ²	BRO / CHA / PER / TRF	

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
Le ruisseau des Etangs de Champigneulles	Champigneulles /2013	 IBGN 15	 Etat chimique bon	SIERM
	Champigneulles / 2008	 IBGN 17  IBD 16,2		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	1 ^{ère} catégorie piscicole	
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54	
Gestionnaires	AAPPMA	/
Parcours de pêche	/	
Réserves de pêche	/	
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée	
Déversements éventuels	/	

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*
Facteur principal	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables 	X
Facteur principal	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	artificialisation, urbanisation: busage (Partie aval du cours d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> • Assombrissement • Uniformisation de l'habitat • Modification du régime hydraulique (ruissellement, aggravation des étiages et des crues) • Réduction des surfaces de frayère 	X
Facteur annexe	Prélèvements + Sols Karstiques	Prélèvement eau potable (En amont des deux plans d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la lame d'eau • Accentuation des étiages, assecs • Déconnexion de la nappe alluviale • Perte de diversité d'habitats piscicoles, déconnexion des habitats en berges • Augmentation de la température de l'eau • Diminution de la concentration en oxygène dissous 	X
Facteur annexe	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles	<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Compétition interspécifique, prédation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones 	
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**				TP

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Les deux plans d'eau situés sur le ruisseau de Bellefontaine	CR330	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			<ul style="list-style-type: none"> Meilleure circulation de la faune aquatique, Amélioration des habitats, Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	
2	Limiter les problèmes liés à l'aspect quantitatif	Améliorer les connaissances relatives aux problèmes quantitatifs et adapter les prélèvements à la ressource disponible: <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte du débit minimum biologique Suivi des assecs Effectuer un contrôle régulier du rapport entre la demande et les volumes prélevés 	Amont du cours d'eau	CR330	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des connaissances hydrologiques et de l'hydrologie 	T4 - O1	AGR 05 RES0202 RES 0701
3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Limiter le développement de ces espèces : <ul style="list-style-type: none"> Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages) 	Tout le contexte	CR330	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
		Sensibiliser le grand public: <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 			<ul style="list-style-type: none"> Protection indirecte des peuplements et des milieux 	T3 - O6		

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Plan d'eau en barrage



Cours d'eau busé en aval



Assec en amont du cours d'eau

IX –Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- ESOPE. « Plan de Préservation et de Valorisation de l'Espace Naturel Sensible 54F83 « Vallon de Bellefontaine » » 2 (2016): 183.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20